Deuxième publication

- 1. Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: La Fayette Verbier SA en liquidation, Bagnes
- 2. Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraoridnaire
- 3. Date de la décision: 20.08.2004
- 4. Echéance de préavis des créances: 25.10.2004
- 5. Adresse pour la déclaration des créances: Fiduciaire Fidag SA, liquidatrice, ch. du Vieux-Canal 15, 1951 Sion
- 6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions
- 7. Remarques: Le même appel est adressé aux actionnaires de la société qui voudront bien remettre les titres en leur possession au liquidateur, en vue du remboursement du capital actions, conformément aux statuts. Art. 745 CO

Pierre Crittin; Notaire 1920 Martigny

(02460368)